DEMANDE DE CONTRAT DE COMPLEMENT DE REMUNERATION DE L’ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION DE GEOTHERMIE

Initiale  Modificative[[1]](#footnote-1)

Dénomination ou raison sociale du producteur

Société : Forme juridique[[2]](#footnote-2) :

Adresse du siège social :

Code Postal : Commune :

Code SIREN :

Représentée par : En qualité de[[3]](#footnote-3) :

Tél : Fax : Email :

Site d’implantation de l’installation

Nom de l'installation :

Adresse :

Code postal : Commune :

Code SIRET[[4]](#footnote-4) : Code NACE[[5]](#footnote-5) :

Conformément aux dispositions de l’arrêté du 13 décembre 2016 fixant les conditions du complément de rémunération pour l’électricité produite par les installations utilisant à titre principal l’énergie extraite de gîtes géothermiques, nous demandons à bénéficier d’un Contrat de complément de rémunération pour l’installation sus-définie. Aussi, et conformément aux dispositions de cet arrêté, nous vous communiquons les informations nécessaires à l’instruction de cette demande.

1. Nombre de générateurs :
2. Type de générateurs[[6]](#footnote-6):
3. Puissance électrique maximale installée[[7]](#footnote-7): kW
4. Point de livraison[[8]](#footnote-8) :
5. Tension de livraison : V
6. Le gîte géothermique produisant l’énergie utilisée par l’installation :

**Pièces jointes :**

* L’arrêté ministériel accordant un permis exclusif de recherche haute température ou, le cas échéant, l’arrêté préfectoral accordant une autorisation de recherche basse température.
* L’arrêté préfectoral d’autorisation d’ouverture de travaux miniers au titre du code minier.
* Un plan de situation de chaque puits de l’unité amont.
* En cas de dépôt de la demande par un mandataire, preuve d’un mandat exprès autorisant le mandataire à agir au nom et pour le compte du producteur. Ce mandat doit préciser les coordonnées du mandataire (interlocuteur, téléphone, Email).

**Autres renseignements :**

* Date prévisionnelle de raccordement de l’installation : ……………..
* Date prévisionnelle de mise en service de l’installation : ……………..

# Fait à Le Producteur (Nom, Signature)

**Le**

1. Les modifications de la demande initiale de contrat sont limitées aux termes définis à l’article 8 de l’arrêté du 13 décembre 2016. La demande modificative portera uniquement sur les informations faisant l’objet des modifications  [↑](#footnote-ref-1)
2. Si personne physique, renseigner les nom et prénom du producteur  [↑](#footnote-ref-2)
3. En cas de dossier déposé par un mandataire, joindre à la présente demande la preuve d’un mandat exprès autorisant le mandataire à agir au nom et pour le compte du producteur. Ce mandat doit préciser les coordonnées du mandataire (interlocuteur, téléphone, Email) [↑](#footnote-ref-3)
4. Obligatoire pour les professionnels. Si l’installation n’appartient pas au Producteur, i.e. les SIREN sont différents, joindre à la demande un document permettant d’identifier l’exploitant de l’Installation. [↑](#footnote-ref-4)
5. Obligatoire pour les professionnels. [↑](#footnote-ref-5)
6. Marque et modèle constructeur [↑](#footnote-ref-6)
7. Il s’agit de la somme des puissances électriques unitaires maximales des machines électrogènes susceptibles de fonctionner simultanément sur le même site. [↑](#footnote-ref-7)
8. Définie avec le gestionnaire de réseau.  [↑](#footnote-ref-8)